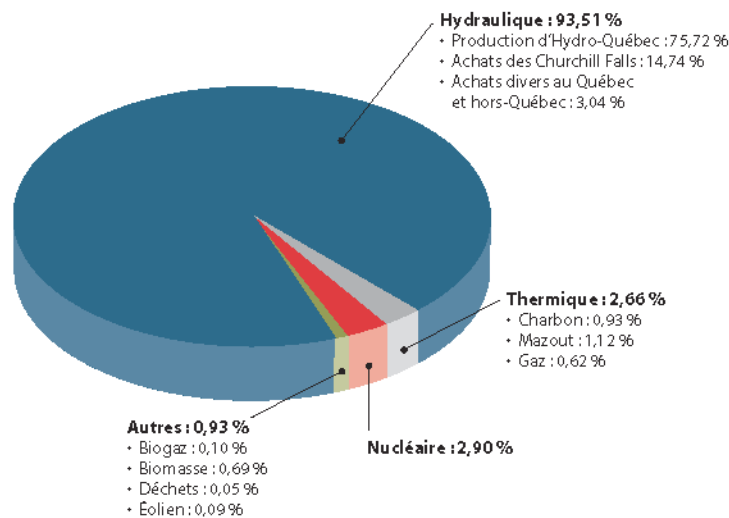


Faits sur l'électricité d'Hydro-Québec : approvisionnements énergétiques et émissions atmosphériques

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE D'HYDRO-QUÉBEC

Répartition basée sur l'énergie produite et achetée par Hydro-Québec (excluant la production des centrales non reliées au réseau) : période de 12 mois terminée le 31 décembre 2003.



ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

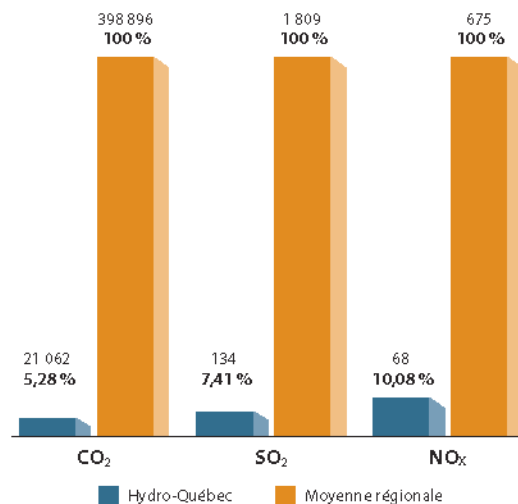
Correspondant à la production et aux achats décrits ci-haut.

- **CO₂** (dioxyde de carbone ou gaz carbonique) : le plus important gaz à effet de serre relié aux activités humaines.
- **SO₂** (dioxyde de soufre) : précurseur important des dépôts acides et des particules fines.
- **NO_x** (oxydes d'azote) : précurseurs importants de l'ozone au sol et des dépôts acides.

Pour une information plus complète sur les impacts de la production d'électricité sur l'environnement, se référer au document *Rapport sur le développement durable – 2003*, produit par Hydro-Québec.

COMPARAISON DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES D'HYDRO-QUÉBEC À LA MOYENNE RÉGIONALE*

Facteurs d'émission : tonnes métriques/TWh



* Moyenne régionale pour les entreprises d'électricité des 6 États de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York (2000), Ontario (2002) et Nouveau-Brunswick (2002-2003). Sources d'information: Emissions & Generation Resource Integrated Database (E-GRID 2002), version 2.01, mai 2003, U.S. EPA; *Towards Sustainable Development 2002 Progress Report*, Ontario Power Generation; *New Brunswick Power Corporation 2002-2003 Annual Report*; *New Brunswick Power Corporation Environmental Performance Report 2002*.

Ces données ont été vérifiées par QMI. Le rapport des vérificateurs est inclus au verso de l'étiquette.



UNE DIVISION DU GROUPE CSA

QMI
865, rue Ellingham
Montréal (Québec) H9R 5E8
Canada
Téléphone : (514) 428-2495
Télécopieur : (514) 694-9697

Rapport du vérificateur sur les sources d'approvisionnement énergétique et les émissions atmosphériques d'Hydro-Québec

Aux clients d'Hydro-Québec,

QMI a été engagée par Hydro-Québec pour effectuer une vérification indépendante des sources d'approvisionnement énergétique et des émissions atmosphériques des constituants déclarés provenant du total de la production et des achats d'électricité d'Hydro-Québec pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, excluant la production des centrales non reliées au réseau. La responsabilité des informations concernant les sources d'approvisionnement énergétique et les émissions atmosphériques incombe à la direction d'Hydro-Québec.

Le processus de vérification a consisté en une vérification des données, une évaluation de la méthodologie de calcul et des facteurs utilisés dans le calcul des émissions atmosphériques, des entrevues avec le personnel de direction et des employés ainsi que la visite de centrales sélectionnées, permettant ainsi de compléter l'évaluation et la validation de certaines de ces données. Les sources d'approvisionnement énergétique ont été calculées selon la production et les achats d'électricité d'Hydro-Québec pour cette période. Les émissions atmosphériques sont basées sur des calculs provenant de tests de mesure à la cheminée ou sur les émissions atmosphériques déclarées d'installations comparables et sur la production et les achats d'électricité d'Hydro-Québec pour cette période. QMI a utilisé un plan de vérification et d'échantillonnage basé sur l'analyse des risques tel que défini dans son protocole de vérification externe de rapports environnementaux.

Sur la base de la méthodologie utilisée et des preuves vérifiées, QMI est d'avis que les sources d'approvisionnement énergétique et les émissions atmosphériques des constituants déclarés résultant de la production et des achats d'électricité d'Hydro-Québec pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003 ne contiennent aucune erreur matérielle.

La présidente QMI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W. Tilford', is written over a light blue horizontal line.

Wendy Tilford

Le 13 mai 2004